



## Vinaigre de cidre 25 l trouble

Top offre  
**44.95**

Quantité limitée



1 Image

**A base de pommes suisses. Acidité de 4,5 %. Pour l'utilisation professionnelle dans l'élevage. Non pasteurisé. Convient comme complément alimentaire et pour réduire le stress dû à la chaleur.**

Numéro d'article 94082

Caractéristiques du produit

À base de pommes suisses. Acidité de 4,5 %. Pour l'utilisation professionnelle dans l'élevage. Non pasteurisé. Comme complément alimentaire pour le bétail laitier, les chevaux, les cochons, les moutons, les chèvres, les poules, les lapins. Pour acidifier et stabiliser le fourrage, améliorer l'ingestion de nourriture et soutenir la digestion. Recommandation d'alimentation Vinaigre de cidre : L'effet probiotique du vinaigre de cidre, y compris dans l'alimentation animale, est incontesté depuis des générations et son utilisation est largement répandue. Des effets positifs sont attribués au vinaigre de cidre dans les domaines suivants : Système immunitaire, métabolisme, fertilité, estomac-intestin, mamelle, santé des onglons, gestion des situations de stress. Les bactéries du vinaigre aident l'organisme à lutter contre de nombreuses maladies d'origine digestive ou intestinale. Le vinaigre de cidre peut avoir un effet désinfectant, rafraîchissant. Dans l'alimentation humaine, il fait également partie des 5 aliments probiotiques les plus sains.

**Bovins :** vaches en lactation, à titre prophylactique : pendant la période de chaleur et pendant la période de changement d'alimentation, 2 dl de vinaigre de cidre par animal et par jour. Administration : dilué 1:1 avec de l'eau directement dans la mélangeuse ou avec un arrosoir sur le fourrage. Pendant l'hiver : Alimentation intermittente 2 dl/animal et par jour (1 mois d'administration de vinaigre de cidre, puis 2 mois de pause). Lors d'essais sur des exploitations non silos, la teneur en graisse a augmenté après l'administration de vinaigre de cidre par rapport au groupe de comparaison (structure tout de même importante !). Ajouté dans la mélangeuse, le vinaigre de cidre stabilise le mélange. Le vinaigre de cidre dans le mélange / administré sur le fourrage augmente l'ingestibilité et améliore ainsi le rendement du fourrage de base. Bovins en gestation et vaches tarées : 3-4 semaines avant le vêlage, 2 dl de vinaigre de cidre par jour pendant 10 jours. Vache ne prenant pas de bœuf : administrer 2 dl de vinaigre de cidre 2 fois par jour pendant 5-10 jours. Utilisation en cas de quartier, d'inflammation de l'utérus ou de fièvre : verser directement 7 dl de vinaigre de cidre plus 3 dl d'eau. Jeune bétail 75-200 kg à titre prophylactique : 1 dl par animal et par jour sur la nourriture ou dans le mélange. Intervalle : 1 mois de vinaigre de cidre, 2 mois de pause. Veaux à titre prophylactique ou en cas de diarrhée : verser une cuillère à soupe 2 fois par jour sur l'aliment court.

**Cochons :**

Cochons à l'engrais : 1 % de vinaigre de cidre dans l'eau d'alimentation. Pendant 14 jours, chaque fois que la pression coli augmente ou pendant les situations de stress. Truies en gestation : 1 semaine avant la mise bas et jusqu'à 2 semaines après la mise bas : donner 1 dl de vinaigre de cidre 2 fois par jour avec la nourriture. Porcelets en prévention de la diarrhée : 1x par jour 0,5 dl de vinaigre de cidre (dilué 1:1 avec de l'eau) pour 10 porcelets dans de la terre à fouiller.

**Chevaux :** 0,5 dl par animal et par jour Alimentation par intervalles : 1 semaine sans vinaigre de cidre, 3 semaines sans vinaigre de cidre. Aide à revitaliser les défenses naturelles de l'organisme. Soins du pelage : dégraisse le pelage et fait briller les poils.

**Poules pondeuses, poulets de chair :** cure de 3 à 4 jours, en cas de pression coli accrue ou de situations de stress (mise en place, déplacements, sortie). Dosage supplémentaire de vinaigre de cidre clair dans l'eau d'abreuvement.

**Moutons / animaux :** Intervalle, pour le renforcement général et/ou le soutien dans les situations de stress (mise bas, rentrée en stabulation, transports) pendant 14 jours 1 % de l'eau d'abreuvement, 1 mois de pause. Chez les moutons, bain d'onglons avec de l'essence de vinaigre (12 % d'acide) pour prévenir / lutter contre le piétin.

**Lapins :** Jusqu'à 10 % de l'eau de boisson, selon la pression. Stabilise l'hygiène de l'eau. Également comme soutien contre les colibactéries, la coccidiose et/ou en cas de diarrhée. Également utile pour surmonter les situations de stress.

Questions sur le produit (0)